

6 Société et Culture

Les moyens de prévention des hépatites sont quasiment les mêmes

F.A.

Libreville/Gabon

"**MIEUX** vaut prévenir que guérir", dit l'adage. Comme bien d'autres maladies, chaque type d'hépatite possède des moyens de prévention qui sont simples à appliquer.

Pour l'hépatite A, l'hygiène est la première prévention et la plus importante de toutes. Elle commence par le lavage soigneux des mains, la cuisson de l'eau et des aliments, etc. Ces pratiques permettent de diminuer significativement la transmission de la maladie. Pour ceux qui voyagent dans les pays à moyenne et haute endémie, il faut éviter d'utiliser

de l'eau qui ne soit pas en bouteilles scellées, des boissons contenant des glaçons, des aliments non ou mal cuits ou des fruits et des légumes non pelés. Il existe néanmoins des vaccins contre le Virus hépatite A (VHA).

"Comme pour le VIH, on sait tous qu'en utilisant les préservatifs, cela permet de nous protéger. Et donc pour l'hépatite B également, en les utilisant cela limite les pouvoirs de transmission", a expliqué le Dr Patrice Emery Itoudi Bignoumba, spécialiste des maladies de l'appareil digestif et de la nutrition. Il existe également un vaccin contre le Virus hépatite B (VHB). La stérilisation du matériel est nécessaire pour prévenir l'hépatite C. "Sui-



Photo : F.A.

La bonne cuisson des aliments fait partie des moyens de prévention contre l'hépatite.

vre la traçabilité des produits de transfusion sanguine, c'est veiller à toutes les règles de sécurité par rapport à cela", conseille le spécialiste. La lutte contre la toxicomanie intraveineuse permet aussi de prévenir cette maladie.

S'agissant de l'hépatite D, les mesures de prévention sont identiques à celles qui sont préconisées pour l'hépatite B notamment l'utilisation de préservatifs lors des relations sexuelles avec un partenaire non stable et l'éducation des toxicomanes pour éviter le partage du matériel de préparation et de consommation des drogues. Il n'existe pas de vaccin contre le Virus hépatite D (VHD). Pour l'hépatite E, les me-

sures d'hygiène sont les plus efficaces. Bouillir l'eau contaminée suffit à inactiver le Virus hépatite E (VHE). Pour les voyageurs, les précautions à prendre sont les mêmes que celles à observer pour la prévention d'une infection par le VHA. Ces mesures sont particulièrement importantes pour les femmes enceintes. En effet, selon les spécialistes, outre le risque de transmission au fœtus, le risque de létalité maternelle lors d'une hépatite E augmente avec l'avancement de la grossesse pour atteindre jusqu'à 25% durant le troisième trimestre. Plusieurs vaccins sont en cours de développement.

Traitement

Place de la Cnamgs et de la médecine traditionnelle

COE

Libreville/Gabon

COMME toutes les maladies, les hépatites virales ne relèvent pas de la fatalité. Il existe des traitements appropriés que ce soit dans la médecine moderne ou traditionnelle. Celui-ci se fait selon le type de virus.

S'agissant du traitement du virus de l'hépatite A, on a presque 100% de guérison spontanés. Pour le virus de l'hépatite B, lorsqu'il est dans sa forme aiguë, s'il y a contamination à l'âge adulte, on a 90% de chances d'une guérison spontanée. Ce qui laisse souvent à penser que cette maladie ne peut être soignée par la médecine moderne. Dans ces cas, 9 personnes sur 10 peuvent guérir spontanément de ce virus. Et les 10% des cas évoluent vers une hépatite chronique.

Au sujet de l'hépatite C, c'est beaucoup moins : une personne sur deux guérit spontanément. Ce qui est exceptionnel, une possibilité moins envisageable.

S'agissant du virus de l'hépatite Delta, évidemment comme il est associé au virus de l'hépatite B, les chances de guérisons spontanés sont très faibles. Le virus de l'hépatite E a également un pouvoir de guérison spontanée relativement élevé. "Sauf que, ce qui nous pose problème c'est l'hépatite chronique, étant donné que c'est une maladie asymptomatique. Il n'y a pas un tableau clinique précis", déplore le Dr Patrice Itoudi Bignoumba, hépato-gastroentérologue au Centre hospitalier universitaire de Libreville (Chul).

En ce qui concerne la prise en charge pour les patients assurés de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs), certaines molécules sont présentes dans les officines pharmaceutiques, dont les prix, élevés, ne sont pas d'emblée une garantie de guérison. Le prix variant entre 600 et 700 mille francs, la Cnamgs prend en charge la moitié tous les mois.

Pour l'hépatite B, il y a des médicaments qui permettent de contrôler la mala-



Photo : COE

Pr Henri Paul Bouroubou Boubou, directeur de l'Iphamétra.

die, mais l'accessibilité reste dérisoire. Des nouvelles molécules, acquises sous commande, permettent aujourd'hui de guérir de l'hépatite C après trois mois de traitement. Mais, il faut déboursier au-delà du million de francs. La Cnamgs prenant tout de même en charge 50% de ce coût. Chez les Gabonais économiquement faibles (GEF), la prise en charge est de 80%. Au-delà du traitement, il faut impérativement établir un bilan. Beaucoup de prélèvements sont envoyés à l'étranger, faute de plateau technique.

Quant à la médecine traditionnelle, elle propose deux types de traitements : "celui qui est fait sur la base d'une recette des plantes à sève jaune, mélangées à d'autres ou encore des écorces jaunes. Un traitement est administré face à une hépatite naturelle. En cas de celle non naturelle, c'est-à-dire, celle qui est provoquée par un sort, ici, intervient la parole pour anéantir la mauvaise", confie le Pr Henri Paul Bouroubou Boubou, directeur de l'Institut de pharmacopée et de médecine traditionnelle (IPHAMÉTRA).



Photo : R.H.A

Le traitement de l'hépatite est très onéreux.

Mariage



A tous ceux qui ont fait de cette date inoubliable par la grâce de Dieu de là où vous êtes, unissons nous dès aujourd'hui à fêter en communion avec le couple METHOMAT les 10 ans de leur union. Soyons bénis.
28/07/2007 - 28/07/2017

Hépatites virales : la discrimination

F.B.E.M

Libreville/Gabon

Il est acquis que les malades atteints d'hépatites B et C, dans leur forme chronique, souffrent d'une "pathologie à longue durée" au même titre que les diabétiques ou les personnes atteintes du VIH/Sida. Toutefois, ils ne bénéficient pas des mêmes

avantages que les autres malades chroniques, notamment en ce qui concerne l'aide de l'Etat pour l'accès au traitement. C'est ce que croit savoir un praticien qui, pour illustrer cette injustice, fait le parallèle entre un patient co-infecté VIH+hépatite B, et un autre contaminé par l'hépatite B : "le patient co-infecté Vih+hépatite B va bénéficier des anti-rétroviraux et du traitement de l'hépatite

B gratuitement. Quand au mono contaminé hépatite B, il devra supporter 50% de son coûteux traitement". Et de poursuivre : "On ne comprend pas que l'Etat puisse faire un effort pour le patient atteint des deux virus, et ne puisse en faire autant pour un patient qui a la seule hépatite B. Surtout du fait de la cherté de ce traitement". A titre d'exemple, une des molécules les plus efficaces contre l'hépatite B,

Tenover, et qui permet de contrôler son évolution, coûte la bagatelle de 600 à 700 mille francs en officine. La CNAMGS ne supporte que 50% de ce montant.

"Même moi qui suis fonctionnaire de catégorie A1, comprenez que je ne peux pas avoir accès à ce traitement", a asséné le médecin. Lequel conclut que "les hépatites virales restent le parent pauvre au Gabon".